

Le Trait d'Union



SOMMAIRE

DOSSIER : LA FRICHE
INDUSTRIELLE VULLI

ÉLECTIONS MUNICIPALES :
RÉSULTATS DÉTAILLÉS
LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

LES NOUVEAUX ÉPICIER
VIE ASSOCIATIVE
TRAVAUX

NOUVEAU : JEU CONCOURS AQUARELLE

Asnières sur Oise



BAILLON • ROYAUMONT



Editorial

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

L'équipe municipale dans laquelle vous avez placé votre confiance le 9 mars 2008, s'est immédiatement mise au travail. Le 14 mars 2008 le conseil municipal a désigné et installé le maire et les quatre adjoints formant la municipalité, les délégués du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional Oise-Pays de France, les délégués de la Communauté de Communes Carnelles - Pays de France, les délégués dans les Organismes de Coopération Intercommunale (OPCI) et les membres des commissions. Le nombre d'adjoints a été volontairement limité à quatre et placé à la tête de chacun des grands domaines à savoir :

- Le cadre de vie comprenant : les travaux, la propreté, l'environnement, la circulation, la sécurité et les transports
- La comptabilité, les finances, les affaires économiques, les seniors, l'emploi et le social
- Les affaires scolaires, l'éducation, la jeunesse, la petite enfance, les sports et les associations
- L'urbanisme, la communication, les fêtes et cérémonies

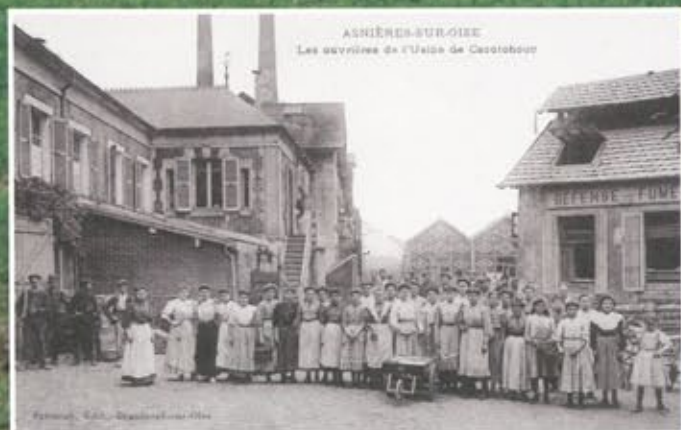
Un dossier de la plus grande importance, celui de tous les mandats, la vente de la friche industrielle Vulli, est arrivé le 2 février 2008, à la veille des élections. La déclaration d'intention d'aliéner (DIA) comportait les mentions strictement obligatoires mais il n'y figurait ni le nom de l'acquéreur, ni l'utilisation du site, laissant la porte ouverte à toutes les solutions voire les pires. Ce dossier a bien entendu été porté à la connaissance de tous les membres de l'équipe sortante qui, au vu de son importance, a souhaité qu'il soit examiné par la nouvelle équipe municipale.

C'est à l'étude de ce dossier et à l'organisation des moyens de défense et d'actions qu'avec certains membres du nouveau conseil municipal et la commission des finances, nous avons consacré les premiers jours de ce nouveau mandat.

Ce dossier capital pour l'avenir d'Asnières sur Oise vous est précisé dans les pages qui suivent.

Avec mes remerciements et toute ma reconnaissance,

Claude Krieguer, votre maire



Dans le prolongement de l'édito, il faut tout d'abord rappeler l'historique de cette affaire pour les nouveaux Asniérois.

Asnières sur Oise a été pendant des décennies le bassin d'emploi de toute notre région avec l'usine Delacoste qui occupait 6 ha à l'entrée du village procurant un emploi à près de 700 personnes. Cette société a ensuite été cédée à la SA VULLIERME.

Suite à des difficultés économiques et l'ouverture d'un plan de redressement le 4 juillet 1989, le tribunal de Grande Instance d'Anney a ordonné, en audience publique du 21 septembre 1989, la cession des actifs de la SA VULLIERME au GROUPE ALAIN THIRION, dont l'immeuble/usine d'Asnières sur Oise.

Par plusieurs courriers en 1989 puis en 1990, la commune d'Asnières sur Oise a informé l'administrateur judiciaire et le notaire chargé de la transaction de son intention d'exercer son droit de préemption allant jusqu'à menacer qu'elle exercerait l'action en nullité de la vente s'il était passé outre au droit de préemption de la commune, menace hélas restée sans suite.

L'activité de l'entreprise s'est progressivement délocalisée en Haute Savoie. Au mois de septembre 1992, ce sont 22 personnes qui étaient encore en « activité » sur le site.

Des recherches de solutions et tentatives de maintien de l'activité à Asnières ont bien été tentées et engagées par la commune hélas restées infructueuses.

Bien que la société n'ait pas déclaré la cessation de son activité comme elle aurait dû le faire étant un établissement classé, le site a été progressivement abandonné laissant place au vandalisme, aux vols et incendies volontaires.

Le 6 juillet 1994, la mairie a adressé une télécopie à la préfecture pour l'alerter des risques représentés par la présence de substances chimiques stockées dans les anciennes usines. Ce courrier a été suivi d'une visite de l'inspection des installations classées puis d'un arrêté préfectoral en date du 27 septembre 1994 de mise en demeure à l'exploitant, le groupe Alain Thirion, de remettre le site en état conformément à l'article 34.1 du décret n°77.1133 du 21 septembre 1977.

Le 14 mars 1995, à la suite de discussions et d'échanges de courriers, le Groupe Alain Thirion écrit au maire qu'il est disposé et confirme son accord de cession des anciennes Usines Delacoste au prix de 5 940 000 FF



(905 547 €) précisant que la propriété sera cédée dans l'état où elle se trouve avec le matériel et les fournitures existant dans les locaux.

Début octobre 1995, alerté par les riverains, le président et des membres de l'Association de Sauvegarde de Baillon (la SAB), puis un article dans le Parisien Libéré, de la présence de nombreux fûts toxiques restés sur le site, le maire saisit une nouvelle fois le Sous-Préfet qui exige une visite du site par la DRIRE effectuée le 27 octobre 1995.

C'est le 7 février 1996 que le Préfet ordonne à la DRIRE de constater l'inexécution de l'arrêté préfectoral du 27 septembre 1994 et de dresser procès verbal d'infraction suite au refus de l'exploitant d'assurer la remise en état du site, qu'il persistait à considérer comme étant toujours en activité.

Le 21 février 1996, la SCI immovolia confirme son accord de principe de vouloir céder à la commune la propriété au prix de l'estimation des Domaines du 2/11/1989 au prix de 5 940 000 FF (905 547 €).

Le 14 mars 1996 un nouvel article paru dans le Parisien rappelle que 300 fûts toxiques étaient toujours abandonnés.

Après plusieurs nouvelles interventions du maire et du Sous-préfet et la mise en place de consignations, l'exploitant a enfin accepté de procéder à l'enlèvement des conteneurs et fûts. Cette opération a été achevée le 20 juillet 1996.

Il restait l'enlèvement des transformateurs au pyralène et 1500 litres environ de PCB qui ont été retirés le 31 janvier 1998.

Ce ne sont pas moins d'un jugement, d'investigations et de plusieurs rapports de la DRIRE, et de TREIZE arrêtés préfectoraux (le dernier datant du 11 février 2008) qui ont été pris à l'encontre du groupe Alain Thirion.

L'arrêté du 11 février 2008 met la société Vulli et le Groupe Alain Thirion en demeure conjointement et solidairement, de réaliser dans un délai d'un mois « une étude permettant de déterminer les mesures ou servitudes nécessaires pour permettre un usage de type industriel du site sur la base d'une évaluation des risques ; la réalisation d'une étude permettant de s'assurer de la pertinence du dispositif de surveillance de la qualité des eaux souterraines » ; **étant entendu que la commune mettra tout en œuvre pour que la dépollution reste à la charge de l'exploitant, comme le prévoient les textes et l'affirme la DRIRE.**

Etudes d'aménagement

Suite au refus de la société mixte d'aménagement du Val d'Oise (SEMAVO) d'accompagner la commune dans ce développement alors qu'une première étude, de la même société, avait démontré la faisabilité économique et financière de l'opération, la commune a travaillé de 2001 à 2003 sur plusieurs études réalisées par l'aménageur SOFIDEF et le cabinet d'architecture Henry. Malheureusement, le prix du foncier exigé par le Groupe Alain Thirion n'a pas permis la sortie de ce dossier.

Transfert de la compétence à la Communauté de communes Carnelle-Pays de France

C'est à la suite de l'inscription de la zone dans le schéma de développement des territoires du Val d'Oise, dans les zones d'activités à revitaliser et à développer, décision prise par le Conseil Général du Val d'Oise, que la commune a transféré 20 mai 2005 à la Communauté de Communes, la compétence d'aménagement de cette zone d'activités.

Qu'en est-il au Plan Local d'Urbanisme (PLU) ?

Pour ne pas bloquer l'élaboration et la sortie du PLU, il a été proposé par la commission en charge de l'élaboration du PLU, et de la décision du Conseil Municipal, de maintenir le site dans sa totalité en zone d'activités (UI - zone destinée à accueillir des activités) et de surseoir à l'écriture d'un règlement dans l'attente du résultat de l'étude détaillée des risques (EDR) devenue depuis déclaration d'interprétation d'état des milieux (DIEM).



C'est ainsi qu'au PLU approuvé le 2/10/2006, l'urbanisation de ce secteur n'est pas autorisée pour une durée au plus de 5 ans et ce tant que l'état du site n'est pas rendu compatible avec un usage, à minima, de type industriel.

Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA)

C'est donc le 2 février 2008, que le propriétaire, le Groupe Alain Thirion, par l'intermédiaire de son notaire, a adressé en mairie son intention de vendre sa propriété de 26 605 m² au prix de 1 950 000 €. Cette DIA ne comportait, ce que la loi autorise, ni le nom de l'acquéreur, ni le projet et devenir de la zone. C'est ainsi qu'il a été demandé l'avis des services du Domaine qui a fixé le prix (valeur vénale actuelle) à 1 170 000 €, et c'est sur cette base que la commission des finances réunie le 25/3/2008 a examiné ce dossier et qu'elle a proposé d'acquiescer cette propriété. La réponse devant parvenir au plus tard le 1^{er} avril 2008, le Maire, au nom des délégations qui lui ont été confiées, a pris la décision, approuvée par le Conseil

Municipal du 28 mars 2008, d'exercer le droit de préemption urbain (DPU) au prix fixé par les services des Domaines déduction à faire des frais de dépollution restant à la charge de l'exploitant, le Groupe Alain Thirion.

Augmentation des 3 taxes locales (TH, TFB, TFNB)

Le droit de préemption ayant été exercé à la valeur des Domaines, et à un prix inférieur à celui indiqué dans la DIA ; le vendeur peut très bien renoncer à l'aliénation ou encore maintenir son prix qui dans ce cas sera fixé par la juridiction compétente en matière d'expropriation. C'est pour financer une partie du service de la dette de l'emprunt qui serait réalisé pour acquiescer ce foncier que le Conseil Municipal a décidé d'augmenter de moins de 3% en 2008 les taxes locales à l'exception de la taxe professionnelle (TP). Le Conseil Municipal a par ailleurs pris l'engagement dans le cas où l'acquisition ne serait pas menée à son terme d'annuler, dès 2009, l'augmentation appliquée en 2008. Une réunion publique sera organisée sur ce dossier. CK



En savoir plus sur le passé industriel d'Asnières sur Oise ? Consultez le site Internet de la commune à l'adresse : <http://www.ville-asnieres-sur-oise.fr/HISTOIRE-passe-industr.html>

Les taux 2008 de la fiscalité locale fixés par le Conseil Municipal du 28 mars 2008

Notre commune s'est trouvée confrontée au choix important (nous pourrions dire historique) d'exercer ou non son droit de préemption sur la friche "VULLI" mise en vente. Monsieur Le Maire explique par ailleurs dans ce N° tout l'historique de cette affaire et le devenir de cette zone qui est un atout indéniable pour notre village.

Tout l'enjeu est : notre village retrouverait-il son poumon économique du temps de l'usine DELACOSTE qui a tant apporté à nos habitants : emplois, fiscalité, développement d'équipements au service de toutes et de tous, comme par exemple le stade "Delacoste".

Cependant, en matière de financement de cette opération exceptionnelle, il est indéniable que le budget de notre commune ne peut subvenir à cette dépense d'investissement sur sa seule capacité d'autofinancement.

Seule la sollicitation d'un concours bancaire peut permettre à notre commune de réaliser cet

investissement éventuel indispensable au développement économique futur de notre village et à terme de soulager quelque peu la pression fiscale sur nos ménages.

La commission des finances élargie du nouveau Conseil Municipal s'est donc réunie et a très longuement analysé l'ensemble du dossier dans le cadre de la présentation complète du budget de la commune pour l'année 2008.

Dans l'hypothèse de la préemption exercée et éventuellement acceptée par le vendeur et pour le financement global du service de la dette, ce serait une augmentation exceptionnelle des taux de 5 % qu'il conviendrait de voter.

En conséquence, et sur proposition de la commission des finances, notre Conseil Municipal, dans sa séance du 28 mars 2008 a décidé de provisionner et d'anticiper par mesure conservatoire pour l'exercice du budget 2008 de proposer l'application de ce besoin d'augmentation des taux en deux temps et de voter une augmentation de près de 3 % des taux en 2008 *entièrement dédiée à l'acquisition du foncier de la zone VULLI.*

Conformément à notre volonté qui ne s'est jamais démentie de préserver la vie économique

de notre village, le taux de la taxe professionnelle n'évoluera pas.

L'engagement formel du Conseil Municipal a été, dans la mesure où l'opération ne se réaliserait pas, de diminuer d'autant les taux du prochain budget voté en 2009.

Cette décision est conforme au programme que nous avons présenté au suffrage des Asniérois (*A périmètre constant ou sans gros travaux ou sans acquisition d'urgence, la fiscalité locale sera contenue à hauteur de la conjoncture*) dans cette même rubrique de notre programme nous nous sommes également engagés à *"Faire baisser la participation fiscale des ménages par le développement économique et la venue de nouvelles entreprises SERA UNE PRIORITE"*.

Par l'application du droit de préemption, et si ce projet parvient au terme de sa réalisation, nous serons parfaitement en phase avec nos engagements de mars 2008.

Veillez trouver ci-dessous le tableau comparatif des taux et le montant du produit attendu.

HW

Nature de la Taxe	Taux 2007 (et des années précédentes)	Taux votés en 2008	Variation 2008/2007	Bases 2008	Produit 2008
Taxe d'Habitation	13,12%	13,51%	2,97%	3 892 000	525 809
Taxe Foncier (bâti)	16,58%	17,07%	2,95%	2 754 000	470 107
Taxe Foncier (non bâti)	66,41%	68,38%	2,96%	37 400	25 574
Taxe Professionnelle	11,79%	11,79%	0,00%	1 492 000	175 907
Total recette fiscale					1 197 397

SÉANCE DU 10 JANVIER 2008

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,
AUTORISE le Maire ou un Adjoint ou Conseiller Municipal délégué à déposer des demandes de permis de construire ou travaux concernant les travaux suivants :

- changement du portail de l'école maternelle Blanche de Castille,
- réfection de fenêtres et volets de la Mairie,
- extension des cantines d'Asnières et de Baillon.

AUTORISE le Maire ou un Adjoint ou Conseiller Municipal délégué à signer le marché relatif aux travaux de réfection de chaussée et trottoirs rue des Frileuses et rue de Noisy avec l'entreprise CERCIS, pour un montant de 103 537.12 € TTC.

DECIDE de créer un poste d'Adjoint Administratif Territorial de 2^e classe, à temps complet, au 1^{er} Février 2008.

ACCEPTE l'adhésion au SICTEUB des communes de Lamorlaye et Coye la Forêt et approuve les nouveaux statuts modifiés.

SÉANCE DU 29 FÉVRIER 2008

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

APPROUVE les résultats du Compte Administratif 2007 de la Commune.

ADOPTE le compte de gestion 2007 établi par le Comptable du Trésor.

DECIDE d'affecter à la section Investissement le résultat de Fonctionnement 2007 du budget de la Commune pour sa reprise au Budget Primitif 2008.

APPROUVE le tableau des subventions aux Associations inséré dans le Budget Primitif 2008.

ADOPTE le Budget Primitif 2008 de la Commune, qui s'établit et s'équilibre comme suit :

	Pour mémoire B.P. 2007	Proposition de Vote du Conseil B.P. 2008
Fonctionnement		
• Dépenses	2 248 801.00	2 242 835.30
• Recettes	2 248 801.00	2 242 835.30
Investissement		
• Dépenses	3 016 404.94	2 314 227.24
• Recettes	3 016 404.94	2 314 227.24
Balance globale		
• Dépenses	5 265 205.94	4 557 062.54
• Recettes	5 265 205.94	4 557 062.54

APPROUVE les résultats du Compte Administratif 2007 du service de l'Assainissement.

ADOPTE le Compte de gestion 2007 établi par le Comptable du Trésor.

DECIDE d'affecter le résultat d'Exploitation 2007 du budget Assainissement pour sa reprise au Budget Primitif 2008 de l'Assainissement comme suit :

- 59 561.71 € à l'article 002 (excédents antérieurs reportés) de la section d'Exploitation.
- 1 917.21 € à l'article 1068 (affectation du résultat d'Exploitation) de la section d'Investissement.

ADOPTE le Budget Primitif 2008 du service de l'Assainissement.

ACCEPTE l'acquisition de la parcelle ZC 90 (2305 m² placée en emplacement réservé au PLU de la commune), lieudit La Flache, représentant 2305 m² au prix négocié de 8874,25€.

SÉANCE DU 14 MARS 2008

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal

- a désigné Monsieur Claude Krieguer, Maire, à la majorité absolue.
- a fixé, à l'unanimité, à quatre le nombre des adjoints.
- a désigné Monsieur Hervé Windels, 1^{er} adjoint.
- a désigné Monsieur Serge Perrier, 2^e adjoint.
- a désigné Monsieur Philippe Marcot, 3^e adjoint.
- a désigné Monsieur Henri Poirier, 4^e adjoint.
- a donné délégation au Maire conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour exercer, à charge de lui en rendre compte, les pouvoirs prévus aux alinéas 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 14, 15, 16 et 17.
- a désigné ses représentants auprès des divers organismes de coopération intercommunale auxquels la commune participe, à la Caisse des Ecoles, auprès d'associations et autres organismes.
- a fixé à quatre le nombre des représentants du Conseil Municipal au conseil d'administration du CCAS.
- a décidé que, jusqu'à la fin du mandat, l'indemnité mensuelle du Maire serait calculée sur la base de 43% de l'indice 1015, et celle de chaque adjoint sur la base de 16,5% de l'indice 1015.
- a désigné les membres du Conseil Municipal au sein de chaque commission communale.

SÉANCE DU 28 MARS 2008

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

AUTORISE le Maire ou un Adjoint à déposer une demande de travaux pour clôturer la propriété communale sise 61 bis Grande rue.

ATTRIBUE une subvention de 1000 € à la Coopérative scolaire de l'école d'Asnières, de 200 € à l'Association de soutien scolaire de Baillon et de 400 € à l'Association « Le Tertre Martin des Arts ».

APPROUVE la mise à jour du tableau des emplois et détermine les ratios d'avancement de grade.

DESIGNE les six électeurs qui pourront être appelés à siéger à la Cour d'Assises de Pontoise.

Le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents,

VOTE les taux des 4 taxes directes locales (voir encadré ci-contre).

APPROUVE l'exercice du droit de préemption urbain sur l'ancienne usine Vulli.

JL



LA STATION D'ÉPURATION AUX NORMES EUROPÉENNES

A l'occasion de la journée mondiale de l'eau, le Ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du territoire a rappelé dans un communiqué en date du 20 mars 2008, son engagement pour la mise aux normes européennes de toutes les stations d'épuration de France avant la fin de 2011.

La station sise sur le territoire de la commune d'Asnières sur Oise, gérée par le SICTEUB a commencé le processus administratif.

Les cinq grands groupes du Bâtiment retenus pour ce chantier très important déposeront leurs projets avant fin juillet.

Cette station, qui reçoit actuellement les eaux usées de communes des départements du Val d'Oise et de l'Oise, aura une capacité nouvelle de 70.000 équivalents habitants.

Elle sera entièrement reconstruite et devra s'intégrer au maximum dans le site classé.

Le basculement entre l'ancienne et la nouvelle installation est prévu pour fin 2010. Son financement fera l'objet de subventions de : l'Agence de l'Eau Seine Normandie, des Conseils Généraux du Val d'Oise et de l'Oise, du Conseil Régional de l'Île de FRANCE. HP

DÉPÔTS SAUVAGES

De nouveau des dépôts sauvages ont été constatés en haut de la "route des Princes".

Certes, nous ne pouvons être derrière chaque personne "incivique" qui jette dans la nature des objets ou matières indésirables faute d'utiliser toutes les structures que les collectivités locales ne cessent de créer pour éradiquer ce phénomène. En effet, faute d'en être le témoin, chacune et chacun d'entre nous, constatant ce genre de dépôt se doit au moins de le signaler dans la mairie du lieu de la découverte. Ainsi nous participerons toutes et tous à préserver notre environnement. Nous vous en remercions. HW



ROUTE DE NOISY À ASNIÈRES SUR OISE

Route de Noisy

Dans le cadre du TRASERR, les travaux de la route de Noisy débutant à l'angle de la ruelle Saint-Laurent et ce sur une longueur de 500m en direction de Noisy sont terminés. Le carrefour a été dégagé permettant d'avoir ainsi une meilleure visibilité et une sécurité renforcée à cet endroit réputé dangereux. Il reste maintenant à fleurir les accotements. SP

Rue des Frileuses

Dans le cadre du TRASERR, la chaussée a été refaite jusqu'à la place des 3 Tilleuls, des bordures mises en place pour la régulation des eaux pluviales et les trottoirs ont été repris où le besoin s'en faisait sentir. SP



Grande Rue

Les travaux de voirie du Conseil Général dans le cadre de la requalification de la route sont terminés. Les containers de verre, papier, plastique enlevés il y a quelques temps ont été replacés sur une nouvelle dalle à quelques mètres pour faciliter leur manutention rendue impossible par le nouveau tracé de la route et les places de stationnement. Nous allons entreprendre la pose de la clôture du Parc Seigneurial le long de la grande rue ainsi que le fleurissement des talus. SP



Place Jules Gautier

Afin de sécuriser les aires de jeux, les lisses initialement installées dans la Voie de la Cave, ont été déplacées place Jules Gautier. SP



Chemin entre le stade Delacoste et le Parc de Touteville

Les travaux exécutés par la commune pour le compte du SIVOM sont terminés. Ce chemin de 1,50m de large va pouvoir permettre aux familles et à leurs enfants (à vélo, à pied, en poussette) au départ de la Grande rue de pouvoir rejoindre le parc de Touteville en toute sécurité.



Une barrière est installée devant le chemin pour éviter le passage des véhicules à moteur, voire les dépôts sauvages. SP

Le Rond-Point redémarre

Les travaux du rond-point sur la RD 922, à hauteur de l'Unité de traitement de l'Eau, étaient arrêtés depuis plusieurs semaines.

Cette interruption sans motif apparent n'avait pas manqué de provoquer l'interrogation de certains Asniérois(es).

Ces travaux ne dépendent pas de la commune, le département du Val d'Oise en est le Maître d'œuvre. Il semblerait que l'interruption ait été due à une coordination défailante entre les intervenants. HP



L'association DOUBLE JEUX offre son spectacle aux anciens et associations

Depuis quelques semaines déjà, l'association Double Jeux avait en projet de présenter gratuitement son spectacle CABARET PARADIS à la fois aux associations d'Asnières et à nos anciens.

Le dimanche 17 février en matinée, la maison du village était investie de nombreux spectateurs qui, au terme de ce spectacle de qualité nous quittèrent enchantés et conquis. Saluons l'initiative de Pascal, le Président et de Xavier, le chef de cœur, et remercions chaleureuse-

ment tous les bénévoles de la troupe, chanteuses, chanteurs et musiciens d'avoir consacré un dimanche après-midi d'hiver à l'animation de notre village et d'avoir ainsi contribué à donner du plaisir aux spectateurs (et admirateurs) que nous avons été toutes et tous. Le spectacle a été suivi par un goûter offert par l'association Double Jeux, ce qui a permis un dialogue entre les spectateurs, apparemment ravis de leur après-midi, et les artistes. HW

DOUBLE JEUX : 4^e rencontre chorales

C'est en ce samedi 26 janvier 2008 que l'association DOUBLE JEUX d'Asnières sur Oise a organisé la 4^e rencontre chorale. Le groupe vocal de Taverny Amalgames ainsi que la chorale des enfants de Luzarches et Seugy dirigée par Christine Huvier, ont participé à ce spectacle plein de générosité, mélange de styles et de genres. Les spectateurs, plus ou moins jeunes, ont été enthousiasmés et impressionnés par la qualité artistique de cette soirée. La recette a été reversée en totalité à l'association Plaine de vie d'Ezanville qui a pour principales activités la mise en œuvre d'un atelier et chantier d'insertion de maraîchage. Rendez-vous l'année prochaine !

Béatrice Chiochia
<http://www.doublejeux.fr>



SAB (Sauvegarde Asnières Baillon) Opération Crapauduc 2008

Chaque année à la fin de l'hiver ou au début du printemps, les Amphibiens quittent la nuit leurs abris hivernaux dans le bois Bonnet pour se rendre dans leur lieu de reproduction, l'étang du Grand Vivier. Au cours de ce périple nocturne, un grand nombre d'entre eux périssent écrasés sur la route.

C'est pourquoi depuis 7 ans, la SAB met en place un barrage-piège pour capturer les Amphibiens avant qu'ils ne traversent la chaussée. Les crapauds et grenouilles en migration butent sur le barrage et tombent dans des seaux enterrés. Tous les jours, un bénévole de la SAB (ils sont une quinzaine) récolte les animaux et les relâche à quelques mètres de l'étang afin qu'ils terminent tranquillement leur déplacement.

La soirée Amphibiens de la SAB, animée par Olivier Buisson, a eu lieu le 15 février. La trentaine de personnes présentes a eu la chance cette année d'observer crapauds communs, grenouilles rousses et tritons palmés. La soirée a continué avec un diaporama présenté à la mairie annexe de Baillon.

Cette année, depuis l'installation du dispositif le 26 janvier, près de 1300 Amphibiens ont été sauvés. Nous sommes encore loin des 3000 individus capturés en 2006 mais avec l'alternance de périodes froides et de redoux, la migration a été interrompue à plusieurs reprises (Les crapauds ne sortent que lorsque la température nocturne atteint 8°C). Le barrage a été démonté à la fin du mois de mars pour laisser les amphibiens revenir dans le bois jusqu'à l'année prochaine. Cette migration retour s'étale sur une longue période et est beaucoup moins meurtrière. Olivier Buisson

Calendrier des prochaines manifestations :
 - Soirée « brame » le 26 septembre 2008
 - journée mycologie le 12 octobre 2008



PAGES DE VIE

Nous rappelons que l'Association Page de Vie a pour but d'écrire l'histoire de notre commune au XX^e siècle.

La publication de l'ouvrage est prévue avant la fin de l'année. La vie associative a toujours été très active dans notre commune. Nous souhaiterions recevoir des responsables associatifs un résumé historique de leur association. De même pour les associations ayant existé et qui ont pu, par le passé, intervenir, animer, défendre les intérêts collectifs, etc.

Nous serions très intéressés par tous les renseignements concernant ces mouvements aujourd'hui oubliés. N'oublions pas que l'Histoire de notre commune, c'est l'histoire de tous les Asniérois(es) d'hier et d'aujourd'hui. D'avance merci. HP

LA BIBLIOTHÈQUE

Permanences à la Maison du Village :
 Mercredi de 11h à 12h et de 15h à 17h
 Samedi de 10h30 à 12h

Cotisation : 10 Euros par an

La bibliothèque possède aussi bien des livres sur l'art, que des auteurs classiques, des livres historiques, des romans, des policiers, des BD, des livres pour enfants, les derniers volumes sortis, ainsi qu'un des livres écrits par notre maire académicien, Frédéric Masson (Napoléon intime), et tous les documents écrits sur notre belle région, le Val d'Oise. Il y a de quoi faire rêver les petits et les grands de tout âge. L'accueil y est chaleureux.

Les dons de livres sont toujours les bienvenus.

Présidente : Françoise Grimoux
 Trésorier : Jean-Michel Touzain
 Informatique : Laurent Muller
 Pour vous recevoir : Valérie Monereau, Virginie Vitalis, Françoise Grimoux et Andrée Dubat.
 Les autres candidatures sont acceptées.

GL



AGENDA

ASNIERES SUR OISE
BAILLON • ROYAUMONT

JEUDI 8 MAI 2008

Cérémonie du 8 mai

Trail des Aubins - Club de Bruyères sur Oise

VENDREDI 16 MAI 2008

Course contre la Faim - Parc de Toutedeville
Organisée par le collège de Viarmes

SAMEDI 17 MAI 2008

Nettoyage de printemps avec l'école Blanche de Castille, accompagné de membres de la SAB (à partir de 9h)

DIMANCHE 25 MAI 2008

Brocante d'Asnières sur Oise
Forum des commerçants par le S.I

SAMEDI 31 MAI 2008

Tournoi interne de tennis au CTVA

SAMEDI 7 JUIN 2008

Kermesse de l'école blanche de castille et spectacle de fin d'année
Soirée découverte du Marais par la SAB

DIMANCHE 8 JUIN 2008

OVA : Tournoi Seniors - Stade Maspoli *

VEN 13, SAM 14 & DIM 15 JUIN 2008

Spectacle de danse à la Salle Saint-Louis*

SAM 14 & DIM 15 JUIN 2008

La Main Déliée organise une exposition de dessins salle du Conseil Municipal

SAMEDI 14 JUIN 2008

OVA : Tournoi 13 & 15 ans - Stade Maspoli*
Kerfête de Baillon

DIMANCHE 15 JUIN 2008

OVA : Tournoi Poussins - Stade Maspoli *

MERCREDI 18 JUIN 2008

Collecte de sang - Maison du Village

SAMEDI 21 JUIN 2008

Fête de la musique & feux de la Saint Jean

DIMANCHE 22 JUIN 2008

Exposition de véhicules anciens
(Parc de Toutedeville)

OVA : Tournoi Débutants et Benjamins -
Stade Maspoli *

VENDREDI 27 JUIN 2008

Kermesse école du Bois Bonnet

DIMANCHE 29 JUIN 2008

OVA : Tournoi Vétérans - Stade Maspoli*
Exposition canine - Parc de Toutedeville

VENDREDI 4 JUILLET 2008

Ouverture du centre de loisirs

LUNDI 14 JUILLET 2008

Fête nationale : feux d'artifice....

* à Viarmes

Retrouvez toutes les manifestations du village
sur www.ville-asnieres-sur-oise.fr
et sur vos panneaux lumineux municipaux.



Associations
ASNIERES SUR OISE
BAILLON • ROYAUMONT

SOIRÉE LOTO À LA MAISON DU VILLAGE

LES SOIRÉES DU C.O.S.

(Comité des Œuvres Sociales)

Soirée Loto

41, 31, 72 les chiffres sont ainsi sortis au rythme des parties, permettant aux participants de gagner de nombreux lots proposés par le C.O.S. pour ce premier loto.

Cette soirée a été ponctuée par des pauses qui ont permis aux joueurs de se restaurer autour de l'accueillant buffet (les crêpes au chocolat ont eu un grand succès).

Jusqu'à une heure avancée de la nuit, les grands comme les petits sont restés concentrés sur leurs grilles dans l'espoir de remporter les plus beaux lots.

Soirée Country

Le 15 mars dernier, le C.O.S. de la mairie d'Asnières sur Oise a organisé à la maison du village une soirée Country.

Cette soirée a rencontré un vif succès et a été unanimement appréciée par les participants. Plus d'une centaine de personnes ont pu s'adonner en rythme à leur danse favorite. Les débutants ne furent pas oubliés, ils ont pu ainsi s'initier grâce aux conseils d'un professeur confirmé. La soirée s'est déroulée dans la convivialité et la bonne humeur. Après cette première très réussie, les membres du C.O.S. réfléchissent déjà à l'organisation d'autres soirées à thème.

Virginie Wafflart et Carole Perot



SOIRÉE COUNTRY

L'Office de Tourisme

L'Office Tourisme (O.T.) prévoit de nombreuses manifestations cette année :

Dimanche 25 mai :
forum des commerçants et brocante.

Samedi 21 juin :
stand lors des feux de la Saint Jean.

Lundi 14 juillet :
Manifestation encore à définir.

Samedi 6 septembre :
journée des associations avec un stand de l'O.T.

Samedi 13 et dimanche 14 septembre :
les journées du Patrimoine.

Vendredi 19 Samedi 20 septembre :
mini-festival de théâtre ; "Sidonie" et "Sourire de chien".

Dimanche 19 octobre :
participation au Marché Médiéval organisé par l'Association des Fêtes et Loisirs.

Dimanche 21 décembre :
Noël au SI avec vin chaud et friandises.

Les membres du Syndicat d'Initiative s'impliquent réellement dans la vie de notre commune. Toutes ces manifestations valent le coup d'œil ! Pour plus d'informations n'hésitez pas à vous renseigner auprès du SI.

FC

Maison du Village



LE PROGRAMME

SAM 24 MAI 2008 - 20H30
SOIRÉE SALSA

SAM 14 JUIN 2008 - 20H30
CABARET PARADIS
Spectacle Double Jeu

DIMANCHE 22 JUIN 2008 - 15H
CONCERT
Chorale de Luzarches et Seugy dirigée
par Chritine Huvier

Le TENNIS CLUB fait du CINÉMA



Comment parler de la vie publique de notre village, sans rendre hommage aux membres du CTVA, notre club de tennis, et la magnifique soirée qu'ils organisent maintenant depuis plusieurs années ? Ce 16 février et pour la 4^e fois le CTVA organisait sa soirée à thème ouverte à tous et où beaucoup sont allés ! Les 240 participants ont trouvé là une occasion de se réunir dans un esprit plus festif que sportif et ont pu échanger autour d'un repas-spectacle avec pour thème : *cinéma* et *cascales*. La prestation des cascadeurs fut certes d'un niveau moyen, mais les courts-métrages réalisés par Alain Labasque (président du club) et Nicolas Desse, inspirés de film comme Rambo ou Star Wars étaient remplis d'humour et furent très appréciés par le public. L'initiative des membres du CTVA et de ses adhérents est un bel exemple d'action collective où chacun a eu son rôle à jouer ! Bravo à eux ! LR

L'ÉCOLE DE DANSE

récompense ses élèves

Les 8 et 12 février a eu lieu la clôture de la période d'apprentissage des techniques fondamentales de danse. A cette occasion, un jury composé de trois professeurs a évalué les progrès de chaque danseuse et danseur.

Les 130 élèves de danse classique et les 110 élèves de Modern jazz ont reçu un diplôme en présence de leurs parents.

Il est désormais temps de mettre en pratique ces acquis au cours de la préparation du spectacle de fin d'année.

Certaines élèves ont été présentées au Concours Régional et ont obtenu d'excellents résultats :

1^{er} Prix :

Inès RAULT (retenue pour le Concours National qui aura lieu du 1^{er} au 4 mai à Dijon)

2^e Prix :

Charline FAY, Coralie GOMEZ, Clémence LEGROS, Valérie SARAZY

3^e Prix :

Adeline BOGERS, Charline FAY, Léa FLEURY, Loréna HYOT, Clémence LEGROS, Lucile PARIS, Inès RAULT

Mention :

Lauren BOISSY

Bravo à toutes et à tous.

VT



Ophélie Richez

Ce mois-ci je tenais à vous présenter une jeune asniéroise de 20 ans, connue non pas pour ses talents sportifs mais pour ses talents artistiques.

Ophélie Richez a d'abord obtenu un CAP de graphisme au sein du lycée George Sand à Domont puis s'est orientée vers un CAP d'ébénisterie qu'elle a obtenu en juin 2007 au Lycée Professionnel Pierre Mendès France à

Villiers le Bel. Durant cette formation elle s'est appliquée à fabriquer de ses mains un meuble. Et le résultat est là.

Représentant les métiers de l'Ebénisterie, Ophélie Richez a remporté différents concours en présentant un meuble bar. Comme vous pouvez le constater, ce meuble a été conçu comme une table basse permettant à plusieurs convives de se réunir tout autour du meuble, une fois ses ailes déployées. Le tout est recouvert de marqueterie de différentes couleurs, donnant un effet de relief sur chaque face du meuble cubique.

Ophélie a décroché le 1^{er} prix départemental de la Société d'Encouragement aux Métiers d'Art, le 1^{er} prix régional SEMA jeunes et sa sélection

au niveau national. Ces prix récompensent des jeunes talents appelés à devenir, dans un avenir proche, des professionnels d'excellence. Mis en œuvre à l'échelon départemental par le Conseil Général du Val d'Oise et l'Inspection Académique, ils récompensent des œuvres personnelles réalisées dans le cadre de leur cursus par les apprenti(e)s et lycéen(ne)s qui préparent un CAP dans une des disciplines concernées. Les gagnants peuvent ensuite concourir au niveau régional avec

les étudiants de niveaux supérieurs. Les gagnants de toute la France se retrouvant tous pour une ultime confrontation au niveau national. Ophélie n'a pas obtenu de récompense nationale, au delà de la troisième place, les résultats ne sont pas diffusés. Malgré tout, nous pouvons la féliciter pour son prestigieux parcours.

Elle a été récompensée de son travail par un prix de 150 €, un diplôme de SEMA et 1 000 € du Conseil Général du Val d'Oise.

Actuellement elle prépare un Bac Pro dans un Centre de Formation d'Apprentissage de l'Eure et en alternance travaille chez un artisan ébéniste à St Leu la Forêt. Ophélie a certainement trouvé son orientation grâce à son grand père ébéniste.

Une dernière chose ; vous vous souvenez sûrement de Floriane Picard dont je citais les exploits dans le dernier Trait d'Union, championne de France de karaté et qualifiée pour les Championnats d'Europe à Braga au Portugal... Et bien, coïncidence, ces deux jeunes filles, Ophélie et Floriane*, sont... cousines. Nous leur souhaitons à toutes les deux, réussite pour l'avenir. PM

*Floriane Picard : médaille d'or Coupe de France de Wadokai, qualifiée pour la Coupe d'Europe 2008.

Figure Locale





RÉSULTATS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 9 MARS 2008



ASNIERES SUR OISE - HAMEAU DE BAILLON

	ASNIERES	BAILLON	TOTAL	% GLOBAL	%ASNIERES	% BAILLON
Electeurs inscrits	1339	561	1900			
Votants	770	377	1147	60,37%	57,51%	67,20%
Abstention	569	184	753	39,63%	42,49%	32,80%
Blancs ou nuls	25	25	50			
Exprimés	745	352	1097	57,74%	55,64%	62,75%
	Nombre de voix ASNIERES	Nombre de voix BAILLON	Nombre TOTAL de voix	% GLOBAL	% ASNIERES	% BAILLON
KRIEQUER Claude	487	214	701	63,90%	65,37%	60,80%
CRISTOBAL Xavier	522	218	740	67,46%	70,07%	61,93%
DIJOUX Elodie	513	214	727	66,27%	68,86%	60,80%
GONCALVES Fanny	506	212	718	65,45%	67,92%	60,23%
LAMOTTE Paule	517	216	733	66,82%	69,40%	61,36%
LEDEME Germaine	505	211	716	65,27%	67,79%	59,94%
LEFORT Juliette	524	223	747	68,09%	70,34%	63,35%
LETELLIER Jacques	513	215	728	66,36%	68,86%	61,08%
MARCOT Philippe	494	205	699	63,72%	66,31%	58,24%
MINIER Dominique	523	213	736	67,09%	70,20%	60,51%
MORLET Robert	505	208	713	65,00%	67,79%	59,09%
PERRIER Serge	498	214	712	64,90%	66,85%	60,80%
POIRIER Henri	493	212	705	64,27%	66,17%	60,23%
RADZIMINSKI Daniel	510	214	724	66,00%	68,46%	60,80%
REBOUL Loris	508	211	719	65,54%	68,19%	59,94%
RENAULT Daniel	507	211	718	65,45%	68,05%	59,94%
ROYER Yvette	505	207	712	64,90%	67,79%	58,81%
TUFEU Véronique	515	213	728	66,36%	69,13%	60,51%
WINDELS Hervé	497	209	706	64,36%	66,71%	59,38%
BRAULT Michel	258	148	406	37,01%	34,63%	42,05%
LE GUEN Olivier	248	147	395	36,01%	33,29%	41,76%
EOCHE-DUVAL Catherine	227	141	368	33,55%	30,47%	40,06%
FICHANT Richard	234	142	376	34,28%	31,41%	40,34%
LE GUEN Véronique	236	142	378	34,46%	31,68%	40,34%
GUIEAU Jean-Marc	237	144	381	34,73%	31,81%	40,91%
FURMANEK Sophie	230	145	375	34,18%	30,87%	41,19%
BRIGNONEN André	232	141	373	34,00%	31,14%	40,06%
DUBOSCQ Franck	233	142	375	34,18%	31,28%	40,34%
BARCHIETTO Elise	238	139	377	34,37%	31,95%	39,49%
BEJARANO José	240	141	381	34,73%	32,21%	40,06%
Divers	25					

BIENVENUE à M. et Mme RAHMOUNI, nos nouveaux ÉPICIERS !

Depuis le samedi 29 mars, Asnières sur Oise a accueilli un couple de nouveaux commerçants bien sympathiques qui ont ouvert une épicerie en lieu et place de la charcuterie que la commune a préemptée pour la sauvegarde du commerce dans notre village.

Grâce à notre illustre donateur, son Altesse le Prince d'ABOU D'ABI, et à la médiatisation qui en avait été faite, Mr et Mme RAHMOUNI ont tenté l'aventure dans notre village. Pour ce faire, ils se sont adressés à Mr KRIEQUER, notre Maire pour proposer de s'implanter dans notre village. C'est ainsi qu'ils sont devenus locataires de la commune et qu'ils ont implanté une épicerie dans notre village. Ce commerce était indispensable.

Nos nouveaux commerçants ont une grande expérience de la tenue de magasins alimentaires voire de marchés (Creil, Parmain-l'Isle-Adam, Lamorlaye, etc.). Au-delà de l'activité traditionnelle d'une épicerie, Monsieur RAHMOUNI s'approvisionnera en produits frais au Marché National de RUNGIS mais également auprès des producteurs locaux (comme les fruits et légumes par exemple). Quelques produits estampillés BIO ou Commerce équitable sont implantés dans les rayons et, dans la mesure où la demande existe, Monsieur RAHMOUNI envisage de développer ce rayon en créant une zone spécifique aux produits BIO.



Mais d'autres services seront également offerts :

Madame RAHMOUNI a eu également de l'expérience dans la restauration, ce qui lui permet d'offrir, sur commande, des plats préparés à la demande. N'hésitez pas à vous renseigner. Les livraisons à domicile seront assurées sur demande. **Dépôt de pain le mercredi.** Les samedis et dimanches, la **rôtissoire** sera en service. Chaque jour ils assureront une **vente ambulante** de pain et autres marchandises à Baillon.

Le magasin sera ouvert tous les jours de la semaine :

- du lundi au vendredi de 8h à 13h et de 16h à 20h.
- dimanche et jours fériés, de 8h à 20h.

Alors réservons-leur un bon accueil, donnons-leur la priorité lors de nos achats quotidiens ! Trop souvent nos concitoyens ont déploré l'absence de ce type de commerce de proximité, c'est aujourd'hui chose faite. Gageons que la réussite soit au rendez-vous !

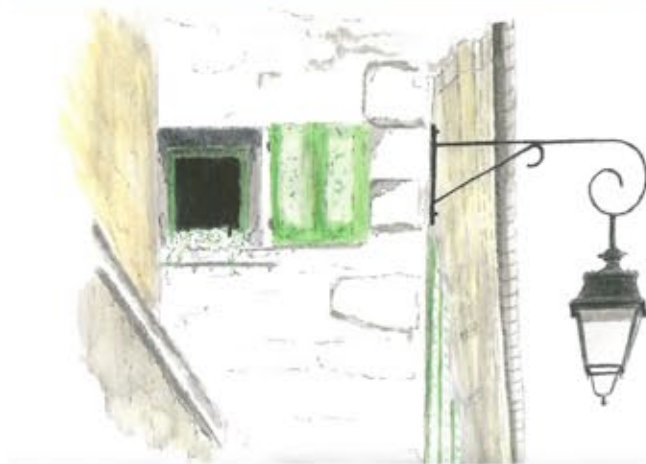
HW

NOUVEAU : Jeu Concours AQUARELLE

CHACQUE NUMÉRO DU TRAIT D'UNION VOUS PROPOSERA UN JEU CONCOURS. Avec la collaboration de l'École de dessin d'Asnières sur Oise dirigée par Jean DATRY, nous diffuserons un dessin, une aquarelle, représentant un détail de bâtiment, d'un lieu, d'un objet présent dans notre commune. Le but du jeu consiste à découvrir ce lieu, cet objet. Nous vous demandons de bien vouloir adresser vos réponses sur bulletin libre à la mairie d'Asnières sur Oise. Un tirage au sort aura lieu parmi les bonnes réponses le 31 mai et sera publié dans le Trait d'Union suivant. Le gagnant se verra remettre le dessin ou l'aquarelle originale.

PM

Observez le dessin ci-contre ! Vous avez trouvé ? Adressez ou déposez vos réponses à l'adresse suivante : Mairie d'Asnières sur Oise - Jeu concours AQUARELLE - 20 rue d'Aval Eau - 95270 Asnières sur Oise.



Sortie ornithologique

Dans le cadre de notre projet sur la forêt avec le Parc Naturel Régional, nous sommes allés au parc de Toutedville avec Yves l'ornithologue pour observer les oiseaux. Il faisait froid car nous étions au mois de décembre. Nous avons des jumelles pour observer les oiseaux car il ne fallait pas s'en approcher ; on aurait pu les faire fuir.

Nous avons vu 16 espèces d'oiseaux différentes dont le troglodyte mignon, l'oiseau le plus petit d'Europe. Nous espérons voir plus d'espèces la prochaine fois...

Classe CE2-CM1 de l'école
 Blanche de Castille à Asnières sur Oise.



Troglodyte mignon - photo © Tero Niemi





Projet espace jeunes

Bonne nouvelle pour tous les jeunes Asniérois et Asniéroises ! Comme vous l'aviez laissé entendre, Asnières manquait d'un lieu où les jeunes pourraient se rassembler et construire ensemble. La municipalité va revitaliser le projet au cours des prochains mois. Une rencontre entre la municipalité, l'animatrice à l'origine du projet et tous les jeunes de Baillon, d'Asnières, et des Tilleuls sera organisée en juin. Tous les jeunes sont appelés à répondre présent à ce rendez-vous !

Loris Reboul



CONCERT ROXETERA

Samedi 12 avril a eu lieu le concert pop rock du groupe ROXETERA. Roxetera nous a offert plus de deux heures de concert live à la Maison du Village. Au programme, un cocktail explosif de compositions et de reprises parmi lesquelles de nombreuses nouveautés. Roxetera est un groupe francilien de pop rock. Cependant les influences des différents membres du groupe sont très variées, ce qui se ressent dans les différentes compositions, mais aussi dans le choix des reprises jouées en concert.

PM

<http://pagesperso-orange.fr/roxetera/accueil.htm>



EN 1^{ère} PARTIE : SÉBASTIEN GUEZ ET SES MUSICIENS

ROYAUMONT

Tout le monde connaît l'Abbaye de Royaumont, fondée en 1228 par St Louis sur les terres de Cuimont. Mais connaissez-vous tout le patrimoine culturel que ce lieu abrite ? Un exemple ? Le grand orgue d'Aristide Cavallé-Coll.

Célèbre facteur d'orgue qui marqua l'évolution de la facture française et internationale au XIX^e siècle, Cavallé-Coll construit cet orgue en 1864. Après avoir subi plusieurs transformations importantes, il est installé à l'abbaye en 1936 par François Lang. Délaissé depuis près de 30 ans, la Fondation Royaumont décide une restauration complète de l'instrument avec pour projet la création d'œuvres contemporaines.

Grâce à de généreux mécènes, les travaux ont ainsi été confiés à Laurent Plet pour la partie instrumentale et à Yves Koenig pour le buffet. Cette restauration a demandé 17 000 heures sur 6 ans, dont 3 000 pour le buffet entièrement neuf en chêne massif. L'orgue compte 2 573 tuyaux dont 2 316 sont d'origine. Une grande partie du travail aura porté sur les équilibres et les plans sonores, afin de retrouver une cohérence perdue au fil des transformations.

Il ne vous reste plus maintenant qu'à venir écouter ce magnifique instrument résonner sous les voûtes du grand réfectoire.

ED



En ce moment, à l'abbaye...

Fenêtres sur cour(s) :
du 23 avril au 20 décembre 2008.

De quoi s'agit-il ? C'est une rencontre originale entre les artistes, musiciens, compositeurs, chorégraphes qui séjournent à l'abbaye et le public. Ces moments nous permettent de partager leur travail en cours, leurs expériences et l'aboutissement de ces projets sera à savourer pleinement lors de la saison musicale d'août à octobre.

Renseignements, tarifs et horaires d'ouverture sur www.royaumont.com

Programme des 3 prochains mois :

- Du griot au slameur
mercredi 23 avril à 18h
- Voix célestes
dimanche 4 mai à 17h
- Daniel Ferro : un maître du chant
dimanche 18 mai à 15h
- Meddi Haddab
dimanche 8 juin à 17h
- Mezwej, état des lieux
dimanche 19 juin à 18h
- Schumann, le pèlerinage à la rose
dimanche 29 juin à 18h

• Alessandro Grandi et la naissance de la cantate italienne

lundi 30 juin à 18h

Pour réserver : l'entrée aux « fenêtres sur cour(s) » est libre mais le nombre de place est limité. Renseignements et réservations au 01 34 68 05 50 du lundi au vendredi de 14h à 18h.

Exposition à venir :

Du 6 juillet au 28 septembre 2008 une exposition retracera les différents destins de l'abbaye au fil des siècles.

PL



CLASSE DE NEIGE : Résumé du séjour par les enfants

Le 19 janvier à 23h30, nous sommes montés dans le car pour aller au Collet d'Allevard qui se trouve en Isère entre Chambéry et Grenoble dans le massif de Belledune. Quand nous sommes arrivés nous sommes allés dans l'immeuble Valcoline.

On nous a présenté nos trois animateurs. Ils s'appelaient : Flore, Simon et Christelle. Nous sommes allés dans nos chambres pour ranger les valises. Après nous sommes allés manger. Tous les jours, nous avons : un temps calme, un cours de ski, un temps de classe et le soir une veillée. Nous sommes allés à la ferme et nous avons vu la fabrication et l'affinage du fromage. Nous avons aussi fait une balade en raquettes. Quand nous sommes arrivés à la cabane du trappeur, l'animateur a fait un feu dans la neige et nous avons mangé des bananes flambées au chocolat.

Délicieux !

Le vendredi après-midi, les moniteurs de l'ESF (école de ski français) nous ont remis les étoiles et le soir nous avons fait une boum. Le dernier jour, nous sommes allés acheter des souvenirs.

Le 26 janvier nous sommes revenus à Asnières-sur-Oise. La semaine s'est bien passée, et nous en garderons longtemps d'excellents souvenirs. Alexandra.

Il était 23 h30, quand nous sommes montés dans le car pour partir en classe de neige, direction le Collet d'Allevard en Isère. Le voyage s'est bien déroulé. Nous étions à Valcoline à 8h15.

Chaque jour, nous avions un temps calme et un moment de classe. Tous les soirs, nous avions une veillée. Les repas étaient très bons ! Nous montions nous coucher vers 20h45.

Chaque jour, nous avons ski. Les niveaux étaient répartis en 3 groupes : Le 1er (fort), le 2ème (moyen) et le 3ème (débutant). À la fin de la semaine, nous étions contents de recevoir nos diplômes, mais un enfant a été déçu d'obtenir une étoile qu'il avait déjà !

Lundi nous sommes allés visiter la station. Le lendemain, nous sommes partis faire la visite de la ferme de la Brangette. Nous y avons appris pleins de choses entre autre, comment on fabrique et affine le fromage. Le jour suivant nous sommes allés faire une balade en raquettes : c'était très fatiguant, mais au goûter nous avons mangé des bananes au chocolat. Ce fut un régal ! Vendredi, nous avons fait une randonnée dans la nature : c'était très intéressant. Le lendemain nous devions déjà rentrer à Asnières. Toute la semaine, il a fait très beau au Collet d'Allevard. Les animateurs et les professeurs de ski étaient très gentils et nous garderons pleins de beaux souvenirs de cette classe de neige.

Tom.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

17/12/2007 : **NGUYEN VAN MUI** Milly née à BEAUMONT SUR OISE

01/01/2008 : **HUGUET** Lucas Cyril Bruno né à BEAUMONT SUR OISE

07/01/2008 : **MEN** Kai's né à L'ISLE ADAM

08/01/2008 : **SCHOENDORFF** Théo Philippe né à PONTOISE

03/02/2008 : **DUARTE** Roxane Nathalie Manon née à MONTMORENCY

03/02/2008 : **VERMAND** Ambre Sophie née à BEAUMONT SUR OISE

07/02/2008 : **MONJALET** Chloé née à BEAUMONT SUR OISE

25/02/2008 : **LEMAIRE** Léonard René Gustave né à BEAUMONT SUR OISE

08/03/2008 : **LECORNU** Aurélien Philippe né à MONTMORENCY

13/03/2008 : **DIETRICH** Julia à BEAUMONT SUR OISE

DÉCÈS

04/03/2008 : **CAHANNIER** Martine née LAMBERT

19/03/2008 : **LAGUERRE** Annic

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE



MAIRIE D'ASNIERES-SUR-OISE
20 RUE D'AVALEAU
95270 ASNIERES-SUR-OISE
accueil : 01 30 35 41 41
fax : 01 30 35 45 41
mairie@ville-asnieres-sur-oise.fr

Lundi : 8h30 - 12h
Mardi : 17h - 19h30
Mercredi : 8h30 - 12h
Vendredi : 8h30 - 12h
Samedi : 8h30 - 12h

PERMANENCE DE BAILLON
MAIRIE ANNEXE
PLACE JULES GAUTHIER
HAMEAU DE BAILLON
01 30 35 85 90
Mercredi : 14h30 - 17h
sauf vacances scolaires

PERMANENCE POLICE MUNICIPALE
Mercredi de 9 h à 12 h
Maison du Village, 46 Grande Rue.

Retrouvez toutes les manifestations du village
sur : www.ville-asnieres-sur-oise.fr
et sur vos panneaux lumineux municipaux

COLLECTES VERRES ET ENCOMBRANTS

Collecte des verres :
Vendredis 2 et 6 mai 2008
Vendredis 6 et 20 juin 2008
Vendredis 4 et 18 juillet 2008

Encombrants
Vendredi 2 mai 2008
Vendredi 6 juin 2008
Vendredi 4 juillet 2008

Horaires d'ouverture des déchettes

(ÉTÉ : du 1/3 au 31/10)

VIARMES

Tous les jours sauf mardi et jours
fériés : 9h30 à 12h - 14h à 18h
Samedi : 9h30 à 18h
Dimanche : 10h à 16h.

CHAMPAGNE-SUR-OISE

Tous les jours sauf jeudi et jours
fériés : 9h à 12h - 14h à 18h
Samedi : 9h à 18h
Dimanche : 10h à 16h.



ASNIERES SUR OISE
BAILLON • ROYAUMONT

Acquisition d'un défibrillateur

Sauvons des vies !

Si cela peut être possible, donnons nous les moyens de le faire (modestement, à la mesure de nos compétences et de nos possibilités) C'est ainsi que notre commune a décidé d'acquérir un défibrillateur (décision conforme à notre programme). Celui-ci a été commandé et devrait nous être livré courant avril 2008. Dès qu'il sera en place et que son mode d'utilisation sera établi, nous informerons nos concitoyens. HW



Information de TRI-OR

Le Syndicat TRI-OR vous informe que désormais les ampoules à économie d'énergie ainsi que les néons usagés sont collectés pour être recyclés.

En effet, ils contiennent des composants très toxiques et doivent être retraités dans une filière spécialisée.

Vous devez donc déposer ces lampes et néons usagés soit à la déchetterie de Champagne, soit à celle de Viarmes.

Collecte des ordures ménagères

Contrairement à ce qui était indiqué sur le calendrier des collectes TRI-OR, la collecte des ordures ménagères ne sera pas assurée le lundi 12 mai (lundi de Pentecôte) et aucune date de rattrapage n'est prévue.

EN CAS D'URGENCE

On a remarqué que sur la plupart des accidents de la route les personnes possédaient un téléphone mobile.

Toutefois, lors des interventions, les forces de l'ordre ne savent pas qui contacter dans la liste du répertoire.

Une pratique s'étend maintenant dans le monde entier : entrer sous le même pseudonyme la personne ou les personnes à prévenir en cas d'urgence.

ICE (in case of emergency)

ECU (en cas d'urgence - pour la population francophone), utilisable par la police, les pompiers, les ambulanciers.

Lorsque plusieurs personnes doivent être contactées ECU1, ECU2, ECU3, etc.

Facile à faire, ça ne coûte rien et ça peut apporter beaucoup.

RM

0800 833 344

Vous rencontrez des
difficultés occasionnelles,
composez le 0800 833
344 (appel gratuit) !

Un élu sera à votre
écoute entre 9h00
et 17h30 du lundi au
vendredi et entre 9h00
et 12h00 le samedi pour
apporter une solution à
votre problème.





L'organigramme de votre nouveau Conseil municipal :

Maire : Claude KRIEGUER

4 Adjointes pour 4 domaines :

1^{er} Adjoint : Hervé Windels, 2^e Adjoint : Serge Perrier,

3^e Adjoint : Philippe Marcot, 4^e adjoint : Henri Poirier.



1^{er} DOMAINE / Adjoint : Hervé WINDELS
FINANCES - AFFAIRES ECONOMIQUES
INFORMATIQUE - SOCIAL

COMMISSIONS

Finances :

Hervé WINDELS, Germaine LEDEME, Serge PERRIER, Henri POIRIER, Daniel RADZIMINSKI, Daniel RENAULT, Véronique TUFEU.

Affaires économiques (Commerçants, Marché, Artisans, et autres PME du village) : Hervé WINDELS, Germaine LEDEME, Serge PERRIER, Henri POIRIER.

Informatique :

Hervé WINDELS, Henri POIRIER.

Social (CCAS, Emploi, Anciens, Milnovoise) :

Hervé WINDELS, Elodie DIJOUX, Philippe MARCOT, Daniel RENAULT, Véronique TUFEU.

2^e DOMAINE / Adjoint : Serge PERRIER
CADRE DE VIE - TRAVAUX - ENVIRONNEMENT
SECURITE

COMMISSIONS

Travaux, Entretien & Propreté (voies & bâtiments) :

Serge PERRIER, Juliette LEFORT, Jacques LETELLIER, Philippe MARCOT, Daniel RADZIMINSKI, Hervé WINDELS.

Environnement :

Dominique MINIER, Xavier CRISTOBAL, Elodie DIJOUX, Paule LAMOTTE, Robert MORLET, Serge PERRIER, Hervé WINDELS.

Circulation - Sécurité :

Serge PERRIER, Jacques LETELLIER, Hervé WINDELS.

Transports :

Serge PERRIER, Philippe MARCOT.

3^e DOMAINE / Adjoint : Philippe MARCOT
AFFAIRES SCOLAIRES & PERISCOLAIRE - JEUNES - SPORT
SOCIAL (logements sociaux et autres) - ASSOCIATIONS

COMMISSIONS

Affaires Scolaires & Périscolaire :

Philippe MARCOT, Xavier CRISTOBAL, Paule LAMOTTE, Serge PERRIER (Conseil d'Ecole), Yvette ROYER, Véronique TUFEU.

Petite enfance (- de 12 ans) & Relais des assistantes maternelles :

Philippe MARCOT, Xavier CRISTOBAL, Elodie DIJOUX, Juliette LEFORT, Yvette ROYER, Véronique TUFEU.

Jeunesse (équipements, social) Conseil municipal jeunes, espace jeunes & Sports :

Philippe MARCOT, Xavier CRISTOBAL, Jacques LETELLIER, Robert MORLET, Loris REBOUL, Véronique TUFEU.

Associations et leur gestion administrative :

Xavier CRISTOBAL, Jacques LETELLIER, Philippe MARCOT, Robert MORLET, Henri POIRIER.

Social : logements sociaux et autres :

Philippe MARCOT, Serge PERRIER, Yvette ROYER, Hervé WINDELS.

4^e DOMAINE / Adjoint : Henri POIRIER
URBANISME - COMMUNICATION - CULTURE
FETES & CEREMONIES

COMMISSIONS

Urbanisme :

Henri POIRIER, Germaine LEDEME, Dominique MINIER, Hervé WINDELS.

Communication (Trait d'Union, Guide pratique, panneaux électroniques, brèves, relation presse) :

Juliette LEFORT, Germaine LEDEME, Philippe MARCOT, Robert MORLET, Henri POIRIER, Hervé WINDELS.

Culture :

Elodie DIJOUX, Fanny GONCALVEZ, Juliette LEFORT, Philippe MARCOT, Henri POIRIER.

Fêtes & Cérémonies :

Jacques LETELLIER, Serge PERRIER, Henri POIRIER, Loris REBOUL, Daniel RENAULT.



ASNIERES SUR OISE BAILLON • ROYAUMONT

WWW.VILLE-ASNIERES-SUR-OISE.FR

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE D'ASNIERES SUR OISE • AVRIL 2008 • N°56

PARTICIPATIONS • Responsable édition : Henri Poirier • Rédaction : Juliette Lefort - Elodie Dijoux - Paule Lamotte - Véronique Tufeu - Fanny Goncalvès - Germaine Ledeme - Carole Perot - Virginie Wafflart - Béatrice Chiocchia - Claude Krieguer - Hervé Windels - Philippe Marcot - Serge Perrier - Loris Reboul - Robert Morlet - Henri Poirier - Olivier Buisson - Les enfants des écoles • Ont également collaboré : tous les membres de la commission information • Photos : Karine Masseron - Philippe Marcot - Hervé Windels - Xavier Cristobal - Hervé Pellin - Gilbert Glogowski • Corrections : Commission information • Photos de couverture et conception graphique : Gilbert Glogowski c/o Euromovie • Impression : Gestion Graphic.

La Carte Postale du Mois

Téléchargez la carte postale du mois sur le site Internet www.ville-asnieres-sur-oise.fr à la rubrique [Photos](#).



Asnières-sur-Oise : Les ouvrières de l'usine Delacoste

Préumont, Edit., Beaumont-sur-Oise

Vous ne vous trompez pas. Il s'agit bien de l'usine DELACOSTE que l'on appelle maintenant la « friche industrielle ».

De ces beaux bâtiments, aujourd'hui détruits ou défigurés, il ne reste que quelques ateliers dans la partie sud exploités par différentes entreprises.

J'aimerais qu'ils soient conservés en témoignage d'un savoir-faire qui n'existe plus ; leur architecture, l'appareillage des briques est remarquable et doit être respecté.

Les ouvrières campent fièrement devant l'objectif. En ces temps très difficiles, la femme travaille tout autant que l'homme.

Chargée d'enfants, ignorée ou exploitée, corvéable à souhait, ouvrière agricole le plus souvent à la belle saison, 1 litre de lait, un sac de farine, un morceau de lard pour tout salaire, des travaux d'aiguille sous un faible éclairage, l'hiver.

Les places au service des notables sont toutes occupées aussi : entrer à l'usine...quelle promotion !!!

Exister, avoir un statut, quelque argent pour la sécurité ou un peu de superflu... Les petites filles ont hâte de quitter l'école, d'échanger un bulletin scolaire contre une feuille de paie, le zéro infamant de l'instituteur contre le zéro glorieux qui pourrait marquer les dizaines aux sous rapportés à la maison dans une enveloppe cachetée.

Y aura-t-il un sou pour elles ?

Pas sûr.

Elles vont grandir, connaître deux guerres, changer l'ordre des choses, faire en sorte que leur fille, leur petite-fille passe de l'atelier au bureau...à la direction.

GB

Travaux

Réunion publique du 28 janvier



Photo : Germain Chapelle

Consultez le plan complet du projet d'aménagement de la Grand-Rue sur le site Internet www.ville-asnieres-sur-oise.fr à la rubrique [Trait d'Union](#).

Le virage aménagé du Bois Bonnet

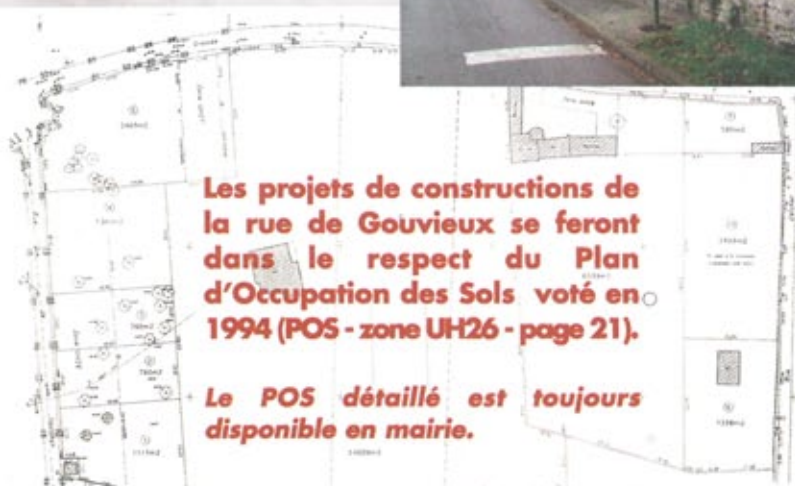


Photo : G. Glogowski

Le nouveau Stop de la rue de Noisy



Photo : G. Glogowski



Les projets de constructions de la rue de Gouvieux se feront dans le respect du Plan d'Occupation des Sols voté en 1994 (POS - zone UH26 - page 21).

Le POS détaillé est toujours disponible en mairie.



Aquarelle : Margrith Krüger

Vie Communale

Contrat Temps Libre

Le 16 janvier dernier, la municipalité a co-signé avec la Caisse d'Allocations Familiales du Val d'Oise un « contrat Temps Libre » destiné à financer en partie les activités des jeunes de 6 à 16 ans. Cette participation de la C.A.F. aidera aux dépenses liées à la participation des jeunes asniérois au centre aéré de Viarmes, de fonctionnement du local jeunes ainsi qu'à la mise en place de l'accueil pré et post scolaire dès la rentrée prochaine. DG

Nathie Coiff' : l'inauguration



Transports

Il a été convenu avec la société KEOLIS (anciennement C.I.F.), de déplacer l'arrêt de bus se trouvant actuellement devant la Pizzeria à Baillon et, matérialiser cet arrêt, devant la mairie annexe, à partir du 1er mars. Le porche de cette dernière pouvant servir d'abri en cas d'intempéries. KEOLIS affichera les horaires de passages sur un panneau situé à l'intérieur du porche et, enlèvera le poteau de l'ancien arrêt. Le passage piéton face à la mairie annexe est supprimé. MP

Service Départemental d'Incendie et de Secours

Le contingent d'incendie dont notre collectivité doit s'acquitter est déterminé comme suit :

• Clé de répartition :

Département 70%, communes 30 % des recettes de fonctionnement non couvertes par celles propres au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).

• Critères de calcul :

- plancher de cotisation : 0,46 € (3 F)/hab (sur la base du recensement officiel le plus récent effectué par l'INSEE).

- solde réparti à raison de :

• 1/3 d'après la population

• 1/3 d'après la taxe professionnelle, par référence aux bases nettes effectives de l'exercice N-2 telles qu'indiquées par la Direction des Services Fiscaux du département.

• 1/3 d'après la taxe d'habitation, par référence aux bases nettes effectives de l'exercice N-2 telles qu'indiquées par la Direction des Services Fiscaux du département. Par conséquent, le contingent incendie dont notre commune devra s'acquitter pour l'année 2002 auprès du Service Départemental d'Incendie et de Secours s'élève à 40.015,60 € (262.478,54 F), soit une augmentation de 10,63 % par rapport à 2001.

Associations

Compagnie d'Arc de Viarmes

• Concours organisé par équipe les 12 et 13 janvier 2002 au gymnase de Viarmes

Classement arc classique

1er : Paris 9ème

2e : Viarmes : Françoise Blossé – Guy Libessart – Alain Girodon Boulandet – Michel de Keyzer

3e : Saint-Brice sous Forêt

Classement arc compound

1er : Villepinte

2e : Viarmes : André Baudry – Jean-Marie Thomas – Alain Gevers – Pascal Groux

3e : Argenteuil

• Championnat départemental organisé les 26 et 27 janvier 2002 à Montmorency

Viarmes a obtenu des résultats significatifs.

Arc classique

Minime : Guillaume Chastagnier : 3e

Vétérans : Alain Girodon Boulandet : 3e

Super vétérans : Michel de Keyzer : 2e

Arc compound

Minime : Ludovic Harmand : 2e

Vétérans : André Baudry : 2e

Toutes les photos du reportage sur le site Internet www.ville-asnieres-sur-oise.fr à la rubrique Trait d'Union.

Compagnie d'Arc de Viarmes



Vie Pratique

Communiqué de la Lyonnaise des Eaux France :

le compteur d'eau, un allié anti-fuite

Le compteur est l'instrument de mesure qui permet d'établir la facture d'eau. Il peut également vous aider à mieux gérer votre consommation. Lors de son passage, le relevé de Lyonnaise des Eaux France note l'index de votre consommation : c'est ce chiffre qui servira à calculer le montant de votre facture. Seuls les m3, chiffres blancs sur fond noir, sont relevés. Les unités inférieures (hectolitres, décalitres et litres) sont généralement affichées en rouge. Elles ne sont pas prises en compte pour le relevé mais peuvent vous être utiles pour vérifier votre consommation.

Votre compteur d'eau est homologué par le Service des Instruments de Mesure ; il est conçu pour fonctionner avec la plus grande exactitude pendant plusieurs années. A chaque passage, le relevé Lyonnaise des Eaux France vérifie le bon fonctionnement de votre compteur, c'est pourquoi il est important qu'il puisse avoir accès au compteur une fois par an.

Grâce à votre compteur, vous pouvez détecter une fuite invisible. Pour cela, relevez tous les chiffres de votre compteur le soir avant de vous coucher. Le lendemain matin, comparez les chiffres de votre compteur avec ceux relevés la veille : s'il y a une différence, c'est qu'il y a certainement une fuite sur votre installation. Bien sûr, cette nuit là, pas de machine en route ni de chasse d'eau. !

Attention :

La protection de votre compteur contre le gel est placée sous votre responsabilité. Vous éviterez ainsi bien des problèmes en le protégeant efficacement avec des blocs de polystyrène.

Cette protection s'impose si votre compteur est placé à l'extérieur ; mais méfiez-vous des remises, caves et garages où la température n'est souvent pas beaucoup plus élevée qu'à l'extérieur.

Contact : Julie Carcaud 03 44 29 35 45

Pour donner son sang, il faut :

- être en bonne santé (pas de fatigue générale)
- avoir entre 18 et 65 ans
- peser au moins 50 Kg
- ne pas avoir été hospitalisé(e) ou anesthésié(e) depuis moins de 6 mois
- ne plus prendre d'antibiotique ou d'anti-inflammatoire depuis 15 jours
- ne pas avoir pris d'aspirine depuis 48 heures
- ne pas avoir été vacciné(e) dans les 48 heures
- ne pas être en crise d'allergie
- ne pas avoir voyagé dans un pays à risque de paludisme depuis 4 mois
- ne pas être enceinte ou avoir accouché et arrêté l'allaitement depuis 6 mois
- ne pas avoir été transfusé(e) ou greffé(e).
- Il ne faut surtout pas être à jeun !

L'association JALMALV (Jusqu'à La Mort La Vie)

reconnue d'utilité publique en 1993, ouverte à tous, apolitique et sans appartenance religieuse, inscrite dans le mouvement des Soins Palliatifs, recherche des Accompagnants Bénévoles pour le Centre Hospitalier d'Argenteuil.

Vous pouvez offrir une demi-journée par semaine pour apporter écoute et soutien aux personnes hospitalisées atteintes d'une maladie grave ainsi qu'à leurs proches, rejoignez nos équipes d'accompagnants bénévoles.

L'association JALMALV assure la formation préalable à l'exercice de ce bénévolat. Elle vous soutiendra dans l'engagement que vous vivrez au sein d'une équipe dans la solidarité et la gratuité.

Pour tous renseignements, contactez Martine FRANCOTTE au 01 34 16 49 38.

Communiqué de la SAB

La SAB (Sauvegarde Asnières/Baillon) va mettre en place une opération de sauvetage des batraciens baptisée "Opération Crapauduc". Pour tout renseignement, consultez le site Internet www.ville-asnieres-sur-oise.fr à la rubrique Annonces ou appelez le 01 30 35 81 82.